

**Commune d'Eloie****Projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)****Observations formulées par courriel au cours de l'enquête publique****Mis à jour le 18/02/2019****Observation n°1**

Emetteur : M. Bruno Bolle-Reddat

Date : 13/02/2019

Objet : Observations PLU Eloie

Texte :

Bonjour,

Je suis habitant d'Eloie, domicilié au 22 allée du verdoyeux.

J'ai une observation concernant un projet de maraichage en agriculture biologique prévu à Eloie. Ayant eu des premiers éléments d'implantation potentielle derrière l'allée du verdoyeux (parcelle 132, 134 et 139) je vous fais part de mon opposition à ce projet, pour les raisons suivantes :

- L'implantation prévoit une zone de maraichage ouverte au public sans accès spécifiquement prévu à cette zone (parking public, accès depuis la voie principale). Cela va générer un trafic dans l'allée du verdoyeux qui n'a pas été conçue pour recevoir une activité commerciale (nb d'allées et venues importante, parking « sauvage », bruits et nuisances)
- La visibilité de cette activité « commerciale » sera réduite par le fait qu'aucun accès direct depuis la route principale n'est possible ou prévu. Cela restera donc confidentiel et peu propice à rendre rentable un tel projet.
- De plus l'implantation sur les parcelles 132, 134 et 139 est prévue dans une zone humide et protégeant la biodiversité
- Enfin, nous avons constaté depuis des années que ces terres sont très humides et peu préparées à une culture fertile.

Je pense que le projet ne sera pas viable avec l'ensemble de ces éléments de contexte.

Il existe sûrement des terres plus adaptées (accès, fertiles, ne dégradant pas la biodiversité, respectant la tranquillité des habitants) à Eloie ou ailleurs. Le porteur du projet est un paysagiste implanté à Montbéliard qui veut se reconvertir dans le maraichage bio (il est en fin de formation au CFPPA de Valdoie). Il semble que le projet ne soit pas encore réfléchi avec réalisme sur les probabilités de réussite.

Je vous demande donc de donner un avis défavorable à la modification du PLU qui permettra de tels projets sur l'ensemble des parcelles situées derrière l'allée du verdoyeux.

Merci de bien vouloir accuser réception de mes observations

Cordialement,

Bruno BOLLE-REDDAT